Liste des délibérations examinées lors du Conseil Municipal du 26 mai 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six mai à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme Annie RENOUF, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de votants : 14
Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 20/05/2025

Présents : Annie RENOUF, Roger GOMET, Nicolas BOUREAU, Stéphane CHAIGNE, Joseph BERNARD, Karine GAZEAU, Evelyne DRAPEAU, Francis CHUSSEAU, Christine PASZKO, Laure de MAISONNEUVE, Frank RABILLE, Véronique DESMARICAUX, Sylvie LEBON

Absents ou excusés : Edouard de La BASSETIERE, Romain TESSIER
Pouvoir : Romain TESSIER a donné pouvoir à Stéphane CHAIGNE
Secrétaire : Nicolas BOUREAU

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance par la lecture du compte-rendu du 31 mars 2025. A l'unanimité, le compte-rendu est adopté.

GROUPE SCOLAIRE - ENFANCE

33-2025 – Proposition de maintenir l'intervention musique et danse au groupe scolaire.

Approuvé à l'unanimité

41 -2025 – Renouvellement de la convention de partenariat avec le centre de loisirs de Grosbreuil

Approuvé à l'unanimité

MARCHES PUBLICS

34-2025 – Choix de l'entreprise pour le marché des travaux de viabilisation du futur lotissement Les Combes 3

Approuvé à l'unanimité

35-2025 – Avenant avec l'entreprise VALOT TP concernant le marché Les Combes 2 suite à la division du lot 3 en 2 lots

Approuvé à l'unanimité

37-2025- Lancement du marché des travaux d'aménagement et accessibilité de la placette d'entrée de la mairie

Approuvé à l'unanimité

VOIRIE

44-2025 – Déclassement du domaine public pour 3 délaissés communaux situés rue de Bourgneuf, rue de la Burelière et à la Berthomelière ; Vente de ces délaissés de voirie.

Approuvé à l'unanimité

FINANCES

36-2025 - Renouvellement de la ligne de trésorerie

Approuvé à l'unanimité

PERSONNEL

38-2025 - Suppression de poste AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) au sein du groupe scolaire « Les Petits Pérusiens »

Approuvé à l'unanimité

39-2025 - Création d'un emploi non permanent suite à un accroissement d'activité temporaire au service technique durant 4 mois (renouvelable jusqu'à 18 mois)

Approuvé à l'unanimité

40-2025 - Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement (en application de l'article L.332 -13 du code général de la fonction publique)

Approuvé à l'unanimité

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

42-2025 - Renonciation au Droit de Préemption Urbain de la propriété cadastrée AC n°92

Approuvé à l'unanimité

43-2025 - Renonciation au Droit de Préemption Urbain de la propriété cadastrée AB n°86

Approuvé à l'unanimité

LE MAIRE
ANNIE RENOUF

MAIRIE DE POIROUX
85 (Vendée)

LE SECRETAIRE
Nicolas BOUREAU